

**DEPARTEMENT DES PYRENEES
VILLE DE CERET**

Date de convocation :
01/07/2026

Nombre de conseillers
municipaux

En exercice : 29
Présents : 28
Procurations : 01
Votants : 29

OBJET :

FINANCES

Budget primitif 2026

**Subventions aux
associations**

==--==

En l'an deux mille vingt-six et le huit juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, M. ANGULO José, Mme COSTASECA-VIDALOU Bernadette, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, M. BELTRAN José, Mme LACOMBE Maria, M. LABELLE Thierry, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PUIGMAL Patrick, Mmes BARANOFF Brigitte, BOISORIEUX Michelle, DUNYACH Monique, BENARD Gisèle, MILLET Frédérique, MM. MARITON Bruno, BRISSAUD Mina, MM. MAS Jean-Louis, FROIDEVAUX Sébastien, DERBOIS Guy, PEJOAN Philippe, Mmes GRIERSON Anne, MM. ROIG Julien, PARAYRE Jean, MORET Thierry, Mme MARTINEZ Montserrat, Mmes WICKENBURG Sarah, ROCA Aurélie, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BRULE François, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Mme ROCA Aurélie, Conseillère Municipale ;

Secrétaire de séance : M. ROIG Julien, Conseiller Municipal

Vu la délibération en date du 26 janvier 2022 adoptant le règlement pour l'attribution des subventions aux associations,

Vu le budget principal de l'exercice voté en séance du conseil municipal le 16 avril 2026,

Considérant la sortie de la salle de Mme BARANOFF Brigitte, M. PUIGMAL Patrick, M. LABELLE Thierry, M. FROIDEVAUX Sébastien, M. ROIG Julien et M. PEJOAN Philippe.

Il est proposé d'attribuer les subventions,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le rapport et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- D'ATTRIBUER les subventions suivantes :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	
Associations	Subventions accordées en 2026
ASSOCIATIONS CULTURELLES	
ADMR	1 050 €
Alma Expression	2 950 €
Amicale Cérétane de Peinture	450 €
AMAP des Cerisiers Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne	450 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	4 000 €
Les Amis de la Librairie du Cheval dans l'Arbre	1 450 €

Les Amis de la Médiathèque Ludovic Massé	
APPVCV-Association Pédagogique de la Plaine du Vallespir et de la Côte Vermeille	200 €
Les Aquarellistes céretans	700 €
Art Saint Roch	2 950 €
Atelier de Peinture Cérétan	400 €
Céret Agir avant d'oublier	500 €
Céret de Bandas	1 900 €
Céret Lüchow	450 €
Céret Photo	1 250 €
C'Est Art'Dire	150 €
Chas de l'Aiguille	300 €
Chœur Déodat de Séverac	600 €
Cinétoiles	450 €
Club de l'Amitié	250 €
Club Taurin	550 €
Comité des Amis des Orgues	200 €
Comité de Carnaval	11 000 €
Compagnie Jupou	1 950 €
Association Pas de Porte	1 650 €
Courts Circuits 66	2 950 €
Cultures de Paix	250 €
Don du Sang	500 €
Els de Cantarem	1 700 €
Les Enfants de la Terre	200 €
Ex-Libris Centre de Gravure	500 €
GERMEN	2 600 €
Harmonie Cérétane	4 250 €
Jazz en Tech	20 000 €
Le Léopard	400 €
Lumière d'Encre	8 000 €
Osons le Rail	400 €
Parent'aise en Vallespir	500 €
Protection Animale du Vallespir	2 600 €
RASED	792 €

Secours Populaire	
SEL du Vallespir-Système Local d'Echange	400 €
SMAC	700 €
Souvenir français	400 €
TOTAL ASSOCIATIONS CULTURELLES	85 192 €
ASSOCIATIONS CATALANES	
CCCV-CENTRE CULTURAL CATALA VALLESPER	400 €
ESCOLA DE CATALA	2 400 €
FOMENT DE LA SARDANE	7 000 €
GRUP TEATRAL FONT FREDA	300 €
SEM I SEREM	400 €
TOTAL ASSOCIATIONS CATALANES	10 500 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
AAPPMA (pêche)	400 €
LES AILES DU VALLESPER	1 550 €
ALMA SEVILLANA	300 €
L'ARBRE ET LE VENT	200 €
ARCHERS DU VALLESPER	1 950 €
ASHTANGA YOGA CERET	1 450 €
AVENTURES CATALANES	800 €
CAMI CALENT CATALA	800 €
CERET BADMINTON	300 €
CERCLE CERETAN DE SAVATE BOXE FRANCAISE	3 500 €
CERCLE DES NAGEURS CERETANS	3 250 €
CERET FOOTBALL CLUB	14 800 €
CERET GYM CLUB	3 900 €
CERET SPORTIF	83 500 €
COLLA CIRERES DE CERET	1 200 €
COLLEGE -UNSS	200 €
COMPAGNIE LES SUSPENDU.E.S	200 €
COR D'ARTISTA	1 500 €
ECOLE DE RUGBY DU VALLESPER	7 000 €
ENTENTE VALLESPER BASKET	14 000 €

ESCRIME CLUB DE CERET	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	550 €
JOC DE PILOTA	150 €
JUDO CLUB CERET	3 800 €
LYCEE-UNSS	200 €
M'BELLA DANSE	800 €
LES OURS DU VALLESPIR	300 €
PETANQUE LES LLADOUNES	2 250 €
POUR LE PLAISIR DE BOUGER	200 €
RANDONNEE CERETANE	400 €
RONDE CERETANE	7 000 €
RUGBY CLUB FEMININ VALLESPIR	800 €
TAI CHI GONG CERET	250 €
TENNIS CLUB	1 700 €
TENNIS DE TABLE	400 €
TOCATS DEL CIM	1 500 €
VALLESPIR SPORT SANTE	250 €
VALLESPIR VOLLEY	1 100 €
ZANSHIN KARATE-DO CERET	1 600 €
TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES	164 300 €
TOTAL DES SUBVENTIONS VERSEES	259 992 €

- **DE DONNER** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'application de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE



Le secrétaire de séance,
Julien ROIG

Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.